

Europe et International

Lettre de la DAREIC

Octobre 2011



INFORMATIONS ÉTABLISSEMENTS

RAPPEL

Donnez de la visibilité à vos projets linguistiques et mettez votre établissement à l'honneur en concourant au « Label européen des langues »

N'hésitez pas : valorisez votre projet linguistique à l'échelle **nationale** et **européenne** en concourant au label européen des langues.

Sont récompensés les projets pédagogiques les plus innovants en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues étrangères européennes et non européennes.

Trois critères pour être labellisé : **innovation, pertinence** et **transférabilité** du projet dans d'autres contextes éducatifs, pour d'autres langues et d'autres publics.

Consultez les projets labellisés en 2010 et téléchargez le formulaire de candidature (dossier simplifié) sur le site : <http://www.europe-education-formation.fr/label-langues.php>

Date limite de dépôt de candidature : **31 octobre 2011 minuit.**

Remise du label européen des langues: Salon Expolangues, février 2012, Paris.

Pour affichage et diffusion en salle des professeurs, vie scolaire et au CDI

Consultable sur le site Europe et International du Rectorat

DAREIC 05.57.57.35.37

Contact à la DAREIC : Bernadette.Paccalin@ac-bordeaux.fr